Communiqué de presse

03/11/2026

Covoiturage, vélopartage, autopartage : jusqu'à 7 AOM sur 10 déploient des services de mobilité partagée

Le covoiturage du matin, le vélo en libre-service pour rejoindre la gare, la voiture partagée le temps d'un week-end se sont installés dans le quotidien de nos concitoyens. Au regard de l'essor de ces pratiques, le GART dresse, pour la première fois, un état des lieux national du déploiement des mobilités partagées par les autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Notre association a souhaité mieux comprendre la manière dont les collectivités s'en saisissent, les modèles qu'elles privilégient et les conditions de leur déploiement.

Covoiturage et vélopartage en tête

Le covoiturage et le vélopartage apparaissent aujourd'hui comme les formes de mobilités partagées les plus largement diffusées au sein des territoires interrogés. 71 % des répondants proposent un service de covoiturage et 68 % une offre de vélopartage.

L'autopartage reste moins répandu, avec 42 % des territoires représentés dans l'enquête. Les usages les plus importants sont toutefois observés dans les territoires les plus denses, où ce service trouve aujourd'hui son principal terrain de développement.

Des solutions ancrées dans les déplacements du quotidien

Les mobilités partagées répondent d'abord aux besoins de celles et ceux qui se déplacent chaque jour. Actifs et étudiants sont ainsi les premiers concernés, notamment par le covoiturage et le vélopartage, largement utilisés pour les trajets domicile-travail et domicile-études.

Rejoindre une gare ou parcourir le premier ou le dernier kilomètre, les mobilités partagées viennent ainsi élargir les possibilités offertes aux voyageurs.

De nouveaux défis pour changer d'échelle

Si leur diffusion progresse, les résultats font notamment apparaître des marges de progression en matière d'intermodalité. L'intégration des mobilités partagées, notamment dans les services numériques multimodaux et dans les dispositifs de tarification combinée avec les transports collectifs, reste encore limitée. L'enjeu consiste désormais à permettre au voyageur d'envisager son déplacement dans sa globalité, plutôt que comme une succession de services.

Notre enquête nationale pose également la question du modèle économique, qui repose encore largement sur l'engagement des collectivités territoriales. Le covoiturage l'illustre particulièrement avec 57 % des territoires répondants, indiquant bénéficier d'une subvention de leur propre collectivité.

À travers cette première photographie nationale, le GART met en lumière un changement d'échelle. Covoiturage, vélopartage et autopartage ne constituent plus seulement des solutions complémentaires.

GART
22, rue Joubert 75009 Paris - 01 40 41 18 19 - contact@gart.org

Progressivement, ces solutions de déplacement prennent leur place dans les politiques locales de mobilité.

Leur développement doit désormais s'accompagner d'une meilleure articulation avec les transports collectifs. Les retours d'expérience entre collectivités et les pratiques déjà éprouvées sur le terrain peuvent, à ce titre, être précieux. L'enjeu est désormais de passer d'une logique de déploiement des mobilités partagées à leur pleine intégration dans la chaîne des mobilités.

Les résultats de notre enquête sont accessibles sur notre site internet

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)6 45 51 93 60
mouloud.houacine@gart.org

GART
22, rue Joubert 75009 Paris - 01 40 41 18 19 - contact@gart.org